



OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Formation Continue & Alternance
Pôle Santé

Vous pouvez encore vous inscrire / candidater !

Formations COURTES

- ▶ **Journée Actualisation des connaissances en santé sexuelle et reproductive pour tous**
Vendredi 14 juin 2024
(action DPC n°12542325018)
- ▶ **Suivi gynécologique de prévention et contraception par les sages-femmes**
Lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 septembre 2024
(action DPC n°12542325020)
- ▶ **Repérage et accompagnement des violences intrafamiliales**
Jeudi 6 et vendredi 7 février 2025
(action DPC n° 12542325001)
- ▶ **Suivi gynécologique de prévention et contraception par les sages-femmes**
Lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 septembre 2025
(action DPC n°12542325020)
- ▶ **Formations en intra-hospitalier**
▶ Sur demande : 02 98 01 68 83
ou secretariat.fc.esf@univ-brest.fr

Consultez le détail des formations sur

www.univ-brest.fr/fcsante

Nos formations courtes, par thématique
▶ Maïeutique

ou **SCANNEZ**



Formation DIPLÔMANTE

- ▶ **Diplôme d'Université Repérage des violences intrafamiliales et leurs conséquences, accompagnement des femmes et des enfants**
Semaine 1, du lundi 13 au jeudi 16 janvier 2025
▶ Repérer les violences intrafamiliales et leurs conséquences sur l'enfant
- ▶ Semaine 2, du lundi 24 au jeudi 27 mars 2025
▶ Évaluer la gravité des violences intrafamiliales
- ▶ Semaine 3, du lundi 2 au jeudi 5 juin 2025
▶ Orienter et accompagner

Consultez le détail des formations sur

www.univ-brest.fr/fcsante

Nos formations diplômantes

▶ Personnels médicaux

ou **SCANNEZ**



CONTACTS :

ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE MAÏEUTIQUE DE BREST

22 Avenue Camille Desmoulins

CS 93837 - 29238 Brest CEDEX

Tél : 02 98 01 68 83

Mail : secretariat.fc.esf@univ-brest.fr

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES EN SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE POUR TOUS



Vendredi 14 juin 2024



OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

Amélioration des pratiques et approfondissement des connaissances en contraception.

Dans le cadre des consultations, cette formation permet aux généralistes et sages-femmes d'approfondir leurs connaissances et d'analyser leurs pratiques afin d'améliorer l'autonomie, la satisfaction et la sécurité tout au long de la vie sexuelle des patients.

La formation se déroule en 2 étapes :

- > Auto-évaluation préalable des connaissances et compétences individuelles
- > Session de formation d'une journée correspondant à de l'acquisition et perfectionnement des connaissances et compétences en santé sexuelle.

PUBLICS CONCERNÉS

Sages-femmes hospitalières, libérales ou territoriales, médecins généralistes, gynécologues obstétriciens, gynécologues médicaux, internes.

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à télécharger sur notre site web :

www.univ-brest.fr/fcsante

> Formations courtes > Maïeutique

Pour vous inscrire, vous devez appartenir au public concerné cité ci-dessus.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Mme Gaëlle DELPECH-DUNOYER,
Enseignante sage-femme

INTERVENANTE

Dr Thelma LINET,
Gynécologue obstétricienne

PROGRAMME

Matin :

- > La consultation longue en santé sexuelle

Après-midi :

- > Actualisation des connaissances et des bonnes pratiques en matière de contraceptions (indications, contre-indications, suivi) des contraceptions orales, longue durée

Méthodes pédagogiques :

- > Analyse réflexive à partir de cas cliniques
- > Utilisation d'applications de questions / réponses
- > Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés
- > Rôle et prise en charge par les sages-femmes spécifiquement détaillés
- > Actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

VALIDATION DE LA FORMATION

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation.

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

MODALITÉS

Durée : 7h

Lieu : École Universitaire de Maïeutique de Brest

Tarif 2024 : 280€

Possibilité d'une prise en charge et indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL : nous contacter pour plus de renseignements.

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire. Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : handicap.referentfc@univ-brest.fr, dès le début de vos démarches.

CONTACTS

Pôle Formation Continue en Santé

22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3
Isabelle GUILLAUMEUX
Tél. : 02 98 01 73 89
Mail : fc.sante@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante

SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION ET CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES



Lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 septembre 2024



PRÉSENTATION

L'évolution de la démographie médicale, le libre choix du praticien, la demande croissante des femmes offre une place privilégiée aux sages-femmes dans le suivi gynécologique de prévention et de consultations de contraception.

L'élargissement de leurs compétences au suivi gynécologique de prévention et à la prescription de la contraception chez les femmes en bonne santé depuis 2009, la réalisation des IVG médicamenteuses depuis 2016 et à l'ouverture vers la prescription de bilans et du traitement des IST chez les patientes et leurs partenaires* en 2021, leur permet de répondre à une stratégie de prévention des IST, des cancers (sein, col) et des grossesses non souhaitées.

L'acquisition de nouvelles compétences nécessite cependant, outre la modification de la formation initiale, une formation complémentaire tant théorique que pratique pour les sages-femmes en exercice.

OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

À l'issue de la formation, les sages-femmes seront capables :

- > D'assurer un suivi gynécologique de prévention des patientes sans pathologie et d'identifier leurs limites de prise en charge
- > De pratiquer les consultations de contraception courantes (prévention, éducation, examen gynécologique, prescription, pose, évaluation) et identifier les situations de réorientation.

PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation est ouverte à toute sage-femme en exercice : sages-femmes hospitalières, libérales et territoriales.

Possibilité d'une prise en charge et indemnisation ANDPC et prise en charge FIFPL.

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à télécharger sur notre site web : www.univ-brest.fr/fc-sante

> Formations courtes > Maïeutique

Pour vous inscrire, vous devez appartenir à l'une des catégories citées dans "Public concerné".

VALIDATION DE LA FORMATION

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation. Un pré-test sera également proposé en amont.

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

MODALITÉS

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : École Universitaire de Maïeutique de Brest

Nombre de participants : 20 maximum

Tarif 2024 : 850€

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire. Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : handicap.referentfc@univ-brest.fr, dès le début de vos démarches.

CONTACTS

École Universitaire de Maïeutique de Brest

22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Christelle LE BRIS

02 98 01 68 83

secretariat.fc.esf@univ-brest.fr

www.univ-brest.fr/fcsante

SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION ET CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES



Lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 septembre 2024

PROGRAMME

LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Suivi gynécologique de prévention

8h45-9h : Accueil des participants

9h-10h : La consultation (anamnèse, examen clinique, quand et comment ?)

10h-11h : Ateliers pratiques sur mannequins : réalisation d'examens cliniques gynécologiques (seins et pelvis) et réalisation de frottis cervico-utérin

11h-12h30 : Le frottis cervico-utérin : technique de réalisation et lecture de résultats

12h30-13h45 : Repas

14h-17h : Les différents motifs de consultations et principaux troubles en gynécologie (IST, algies, troubles des règles)

MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

Contraception

8h30-12h30 : Historique, législation des différentes méthodes (méthodes naturelles, oestroprogestatifs, progestatifs, DIU et SIU, « nouvelles contraceptions »), examens complémentaires, effets contraceptifs, méthode BERGER, principes de counseling

12h30-13h45 : Repas

13h45-15h45 : Les patientes particulières (troubles métaboliques, pathologies cardio vasculaires, post partum)

15h45-17h0 : Ateliers pratiques (en demi-groupes) : pose de DIU/SIU

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

Analyse des pratiques professionnelles

9h-12h : Sélection de dossiers ou de situations cliniques en gynécologie, présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

Analyse et étude de cas cliniques en gynécologiques proposés par le formateur (avec aide à la lecture de compte-rendu de frottis cervico-utérin)

12h30-14h : Repas

14h-16h45 : Sélection de dossiers ou de situations cliniques en contraception présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

Méthodes pédagogiques

Cette formation de 3 jours allie diverses méthodes pédagogiques.

Des apports cognitifs basés sur la réactivation et la réactualisation des connaissances antérieures (utilisation de méthodes pédagogiques constructivistes telles l'apprentissage au raisonnement clinique afin de baser les apports sur des situations cliniques authentiques).

Des ateliers pratiques sur mannequins, permettant de réaliser des examens gynécologiques (examen pelvien et examen des seins), réaliser des frottis cervicoutérins, ainsi que de poser et retirer les différents moyens de contraceptions captifs (DIU/SIU et implants).

Des analyses de pratiques professionnelles à partir de situations cliniques authentiques, recueillies par les participants suivant une trame identifiée et dont la thématique reste au choix de chaque participant. Les cas choisis sont présentés par les participants. Une analyse collective de la prise en charge des patientes et des problèmes identifiés est proposée et une bibliographie (ou des articles sélectionnés) en lien avec la thématique sont remis aux participants. Les actions d'amélioration et les modalités de suivi sont discutées en lien avec les recommandations en vigueur.

Un suivi et une actualisation des compétences est possible par la suite via une plateforme de ressources virtuelles interactive.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Gaëlle DELPECH-DUNOYER

Enseignante sage-femme

CONTACTS

École Universitaire de Maïeutique de Brest

22 avenue Camille Desmoulins

CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Christelle LE BRIS

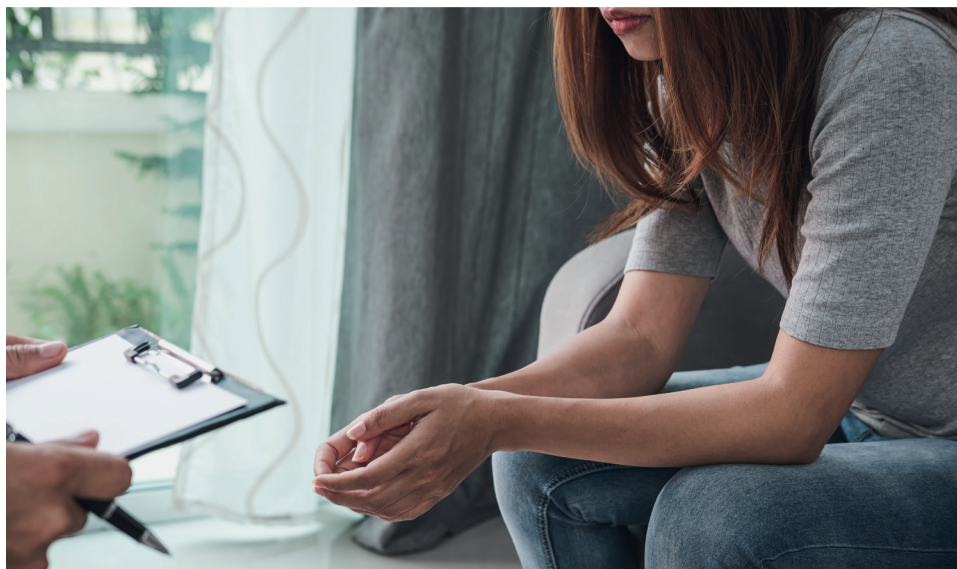
02 98 01 68 83

secretariat.fc.esf@univ-brest.fr

www.univ-brest.fr/fcsante

REPÉRAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Jeudi 6 et vendredi 7 février 2025



PRÉSENTATION

Les violences faites aux femmes constituent l'un des problèmes majeurs en matière de violation des droits humains¹ et concernent tous les milieux sociaux. Les données chiffrées sous-estiment le phénomène et indiquent que la fréquence de ces violences ne diminue pas, et cela en dépit des nombreuses campagnes de prévention et sensibilisation menées, en France, depuis 1989.

En 2021, 122 femmes ont été tuées par leur (ex)-partenaire - soit une femme tous les 3 jours - et 12 enfants mineurs ont été victimes d'homicides sur fond de violences au sein du couple sans qu'aucun membre du couple ne soit tué². Outre ces décès, la violence intrafamiliale a de nombreuses conséquences sur l'état de santé des femmes qui en sont victimes et de leurs enfants³. Selon l'Enquête Nationale Périnatale de 2021 (Inserm, Santé Publique France, Ministère de la Santé et de la Prévention), la période de grossesse est identifiée comme particulièrement à risque de violences subies pour les femmes : 6,0% des femmes déclarent en effet avoir subi des violences psychologiques, soit pendant la grossesse (3,7%), soit depuis la naissance de leur enfant (0,5%), soit les deux (1,8%). Dans plus de la moitié des cas, ces violences psychologiques étaient répétées, et l'auteur était le partenaire dans 25,3% des cas. Le rapport de la commission des 1000 premiers jours précise que l'exposition répétée au climat de violence subi par la mère durant une période s'étendant du 4^{ème} mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant a un impact sur le développement infantile. Pourtant, le nombre de

signalements et d'informations préoccupantes émanant du milieu médical ou paramédical transmises aux autorités judiciaires et administratives reste faible. Nul doute qu'une meilleure prévention, un repérage plus efficace permettant des déclarations de situation ou de risque de danger permettrait de mettre en œuvre des mesures de protection adaptées en adéquation avec le plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022.

Former des professionnels issus de formations et de modes d'exercice différents sur la problématique de l'accompagnement des violences faites aux femmes et plus particulièrement des violences intrafamiliales permettrait d'améliorer les pratiques en favorisant l'interdisciplinarité autour de la parentalité et de l'enfant. L'article 51 de la loi du 4 août 2014 précise que « la formation initiale et continue des médecins, des personnels médicaux et paramédicaux, [...] comporte une formation sur les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes [...] ». Bénéficier d'un socle de connaissances communes sur cette problématique permettrait de mieux appréhender ces situations de grandes vulnérabilités et d'améliorer la qualité des interventions.

¹Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, adoptée le 7 avril 2011, ouverte à la signature à Istanbul le 11 mai 2011

²Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple, année 2021, Délégation aux victimes, ministère de l'Intérieur

³HAS Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple. Comment repérer-Evaluer Juin 2019

OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

- > Appréhender la spécificité des situations de violence pour accompagner de manière adaptée et respectueuse la victime
- > Dépister et repérer les violences en sachant les définir, et leur attribuer la qualification et sanction pénale associée
- > Sensibiliser le professionnel aux stratégies de l'agresseur et à leurs impacts psychotraumatiques pour adapter sa communication avec les victimes
- > Élaborer les outils de dialogue et d'entretien nécessaires avec une femme possiblement victime de violences
- > Accompagner médicalement en évaluant la gravité de la situation de la victime et rédiger un certificat médical descriptif si nécessaire
- > Analyser les conditions du signalement et proposer des recommandations pratiques aux professionnels confrontés à une situation ou à une suspicion de violences
- > Orienter la victime vers le réseau d'accompagnement judiciaire, social et associatif

CONTACTS

École Universitaire de Maïeutique de Brest

22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3
Christelle LE BRIS
02 98 01 68 83
secretariat.fc.esf@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante

REPÉRAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Jeudi 6 et vendredi 7 février 2025

PROGRAMME

JOUR 1 :

Matin :

- > Épidémiologie et typologie des violences : de quoi parle-t-on ? Conséquences des violences
- > Les psychotraumatismes liés aux violences : quels sont les mécanismes neurobiologiques impliqués ?
- > Illustration - Film

Après-midi :

- > La responsabilité pénale des soignants face au dépistage : le secret professionnel et la notion de non-assistance à personne en danger : que dit la loi ?
- > L'orientation juridique des victimes et le processus judiciaire
- > Quelles sont les qualifications et sanctions pénales des violences ?
- > Le dépistage systématique : quelles stratégies et attitudes professionnelles à adopter ?
- > Les spécificités de l'entretien avec une femme victime de violences : quels sont les principes généraux de la relation empathique ?

JOUR 2 :

Matin :

- > L'orientation et le réseau autour des victimes de violence : quel est l'accompagnement judiciaire et associatif (protection sur ordonnance /signalement) ?
- > L'accompagnement médical : comment rédiger un certificat descriptif ? Comment évaluer la gravité de la situation ?

Après-midi :

- > Ateliers pratiques sur la base de la simulation (jeux de rôles) : quels sont les spécificités de l'entretien pour favoriser l'apartenance des femmes ?

Synthèse et évaluation de la formation

Méthodes pédagogiques

En couvrant des champs de compétences multiples, cette action fait intervenir des professionnels d'horizons divers : juriste, avocat, médecin légiste, psychologue, professionnel de l'action sociale et de l'accompagnement des victimes.

Le format de cette action allie l'association de méthodes expositives par apports cognitifs et méthodes actives, expérimentelles via la simulation.

Les apports cognitifs portent sur l'épidémiologie et la typologie des violences et leurs conséquences (psychotraumatismes et mécanismes neurobiologiques impliqués).

La responsabilité pénale des soignants face au dépistage, l'orientation juridique des victimes et le processus judiciaire ainsi que les qualifications et sanctions pénales des violences sont abordées.

Enfin l'importance du dépistage systématique, les spécificités de l'entretien avec une femme victime de violences (principes de la relation empathique, accompagnement médical) et l'orientation et le réseau autour des victimes de violence seront approfondis.

La méthode active, basée sur la simulation (jeux de rôles) permet de mettre en application les spécificités de l'entretien pour favoriser la parole des femmes, à partir du déroulé d'une consultation. Les jeux de rôle par simulation, systématiquement débriefés, permettent également d'évaluer l'acquisition des compétences visées.

Cette progression favorise la réflexion à partir des recommandations actuelles, sur le rôle de chacun et apporte des outils pratiques pour l'accompagnement de ces patientes.

Pour chaque thématique abordée, des références bibliographiques récentes et les recommandations de bonnes pratiques actuelles sont citées.

Un questionnaire d'évaluation de la formation est systématiquement proposé ainsi que la réalisation d'un pré-test et d'un post-test.

VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

> **G. DELPECH-DUNOYER,**
Enseignante sage-femme

PUBLICS CONCERNÉS

- > Professionnels de santé : médecins, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeute, aide-soignante, auxiliaires de puériculture, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, chirurgiens-dentistes, psychologues...)
- > Professionnels médico-sociaux, conseillers conjugaux
- > Professionnels du champ social (éducateurs, assistants de service social, conseillères en économie sociale et familiale, responsables et bénévoles d'association...)
- > Agents des collectivités territoriales et de l'État : chargés de mission pour les droits des femmes, pour la protection de l'enfance, pour la politique de la ville...

MODALITÉS

Durée : 14h réparties sur 2 journées

Localisation des cours : École Universitaire de Maïeutique de l'UBO (Brest)

Tarif 2025 : 700€/personne

CANDIDATURE

Bulletin d'inscription en ligne :

www.univ-brest.fr/fcsante

Formations courtes > Maïeutique

Pour vous inscrire, vous devez appartenir à l'une des catégories citées dans "Public concerné".

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42, ou par mail handicap.referentfc@univ-brest.fr, dès le début de vos démarches.

CONTACTS

École Universitaire de Maïeutique de Brest

22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Christelle LE BRIS

02 98 01 68 83

secretariat.fc.esf@univ-brest.fr

www.univ-brest.fr/fcsante

SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION ET CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES



Lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 septembre 2025



PRÉSENTATION

L'évolution de la démographie médicale, le libre choix du praticien, la demande croissante des femmes offre une place privilégiée aux sages-femmes dans le suivi gynécologique de prévention et de consultations de contraception.

L'élargissement de leurs compétences au suivi gynécologique de prévention et à la prescription de la contraception chez les femmes en bonne santé depuis 2009, la réalisation des IVG médicamenteuses depuis 2016 et à l'ouverture vers la prescription de bilans et du traitement des IST chez les patientes et leurs partenaires* en 2021, leur permet de répondre à une stratégie de prévention des IST, des cancers (sein, col) et des grossesses non souhaitées.

L'acquisition de nouvelles compétences nécessite cependant, outre la modification de la formation initiale, une formation complémentaire tant théorique que pratique pour les sages-femmes en exercice.

OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

À l'issue de la formation, les sages-femmes seront capables :

- > D'assurer un suivi gynécologique de prévention des patientes sans pathologie et d'identifier leurs limites de prise en charge
- > De pratiquer les consultations de contraception courantes (prévention, éducation, examen gynécologique, prescription, pose, évaluation) et identifier les situations de réorientation.

PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation est ouverte à toute sage-femme en exercice : sages-femmes hospitalières, libérales et territoriales.

Possibilité d'une prise en charge et indemnisation ANDPC et prise en charge FIFPL.

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à télécharger sur notre site web : www.univ-brest.fr/fc-sante

> Formations courtes > Maïeutique

Pour vous inscrire, vous devez appartenir à l'une des catégories citées dans "Public concerné".

VALIDATION DE LA FORMATION

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation. Un pré-test sera également proposé en amont.

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

MODALITÉS

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : École Universitaire de Maïeutique de Brest

Nombre de participants : 20 maximum

Tarif 2025 : 850€

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire. Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : handicap.referentfc@univ-brest.fr, dès le début de vos démarches.

CONTACTS

École Universitaire de Maïeutique de Brest

22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3
Christelle LE BRIS
02 98 01 68 83
secretariat.fc.esf@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante

SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION ET CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES



Lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 septembre 2025

PROGRAMME

LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025

Suivi gynécologique de prévention

8h45-9h : Accueil des participants

9h-10h : La consultation (anamnèse, examen clinique, quand et comment ?)

10h-11h : Ateliers pratiques sur mannequins : réalisation d'examen clinique gynécologique (seins et pelvis) et réalisation de frottis cervico-utérin

11h-12h30 : Le frottis cervico-utérin : technique de réalisation et lecture de résultats

12h30-13h45 : Repas

14h-17h : Les différents motifs de consultations et principaux troubles en gynécologie (IST, algies, troubles des règles)

MARDI 16 SEPTEMBRE 2025

Contraception

8h30-12h30 : Historique, législation des différentes méthodes (méthodes naturelles, oestroprogestatifs, progestatifs, DIU et SIU, « nouvelles contraceptions »), examens complémentaires, effets contraceptifs, méthode BERGER, principes de counseling

12h30-13h45 : Repas

13h45-15h45 : Les patientes particulières (troubles métaboliques, pathologies cardio vasculaires, post partum)

15h45-17h0 : Ateliers pratiques (en demi-groupes) : pose de DIU/SIU

MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025

Analyse des pratiques professionnelles

9h-12h : Sélection de dossiers ou de situations cliniques en gynécologie, présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

Analyse et étude de cas cliniques en gynécologiques proposés par le formateur (avec aide à la lecture de compte-rendu de frottis cervico-utérin)

12h30-14h : Repas

14h-16h45 : Sélection de dossiers ou de situations cliniques en contraception présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

Méthodes pédagogiques

Cette formation de 3 jours allie diverses méthodes pédagogiques.

Des apports cognitifs basés sur la réactivation et la réactualisation des connaissances antérieures (utilisation de méthodes pédagogiques constructivistes telles l'apprentissage au raisonnement clinique afin de baser les apports sur des situations cliniques authentiques).

Des ateliers pratiques sur mannequins, permettant de réaliser des examens gynécologiques (examen pelvien et examen des seins), réaliser des frottis cervicoutérins, ainsi que de poser et retirer les différents moyens de contraceptions captifs (DIU/SIU et implants).

Des analyses de pratiques professionnelles à partir de situations cliniques authentiques, recueillies par les participants suivant une trame identifiée et dont la thématique reste au choix de chaque participant. Les cas choisis sont présentés par les participants. Une analyse collective de la prise en charge des patientes et des problèmes identifiés est proposée et une bibliographie (ou des articles sélectionnés) en lien avec la thématique sont remis aux participants. Les actions d'amélioration et les modalités de suivi sont discutées en lien avec les recommandations en vigueur.

Un suivi et une actualisation des compétences est possible par la suite via une plateforme de ressources virtuelles interactive.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Gaëlle DELPECH-DUNOYER

Enseignante sage-femme

CONTACTS

École Universitaire de Maïeutique de Brest

22 avenue Camille Desmoulins

CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Christelle LE BRIS

02 98 01 68 83

secretariat.fc.esf@univ-brest.fr

www.univ-brest.fr/fcsante

REPÉRAGE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LEURS CONSÉQUENCES, ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ET DES ENFANTS

PRÉSENTATION

Les violences faites aux femmes constituent l'un des problèmes majeurs en matière de violation des droits humains⁽¹⁾ et concernent tous les milieux sociaux. Les données chiffrées sous-estiment le phénomène et indiquent que la fréquence de ces violences ne diminue pas, et cela en dépit des nombreuses campagnes de prévention et sensibilisation menées, en France, depuis 1989. En 2021, 122 femmes ont été tuées par leur (ex)-partenaire - soit une femme tous les 3 jours - et 12 enfants mineurs ont été victimes d'homicides sur fond de violences au sein du couple sans qu'aucun membre du couple ne soit tué⁽²⁾.

Outre ces décès, la violence intrafamiliale a de nombreuses conséquences sur l'état de santé des femmes qui en sont victimes et de leurs enfants⁽³⁾. Selon l'enquête Nationale Périnatale de 2021 (INSERM, Santé Publique France, Ministère de la Santé et de la Prévention), la période de grossesse est identifiée comme particulièrement à risque de violences subies pour les femmes : 6,0% des femmes déclarent en effet avoir subi des violences psychologiques, soit pendant la grossesse (3,7%), soit depuis la naissance de leur enfant (0,5%), soit les deux (1,8%). Dans plus de la moitié des cas, ces violences psychologiques étaient répétées, et l'auteur était le partenaire dans 25,3% des cas. Le rapport de la commission des 1000 premiers jours précise que l'exposition répétée au climat de violence subi par la mère durant une période s'étendant du 4^{ème} mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant a un impact sur le développement infantile. Pourtant, le nombre de signalements et d'informations préoccupantes émanant du milieu médical ou paramédical transmises aux autorités judiciaires et administratives reste faible. Nul doute qu'une meilleure prévention, un repérage plus efficace permettant des déclarations de situation ou de risque de danger permettrait de mettre en œuvre des mesures de protection adaptées, en adéquation avec le plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022.

Former des professionnels issus de formations et de modes d'exercice différents sur la problématique de l'accompagnement des violences faites aux femmes et plus particulièrement des violences intrafamiliales permettrait d'améliorer les pratiques en favorisant l'interdisciplinarité autour de la parentalité et de l'enfant. L'article 51 de la loi du 4 août 2014 précise que « la forma-

tion initiale et continue des médecins, des personnels médicaux et paramédicaux, [...] comporte une formation sur les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes [...] ». Bénéficier d'un socle de connaissances communes sur cette problématique permettrait de mieux appréhender ces situations de grandes vulnérabilités et d'améliorer la qualité des interventions.

⁽¹⁾Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, adoptée le 7 avril 2011, ouverte à la signature à Istanbul le 11 mai 2011

⁽²⁾Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple, année 2021, Délégation aux victimes, ministère de l'Intérieur

⁽³⁾HAS Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple. Comment repérer - Évaluer - Juin 2019

OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

- > Renforcer l'implication des professionnels dans la lutte contre les violences et leurs répercussions sur la cellule familiale
- > Favoriser l'approche interprofessionnelle en favorisant le dépistage des femmes victimes de violences et en facilitant la coordination entre professionnels concernés
- > Acquérir des compétences transdisciplinaires sur l'impact des violences intrafamiliales sur le développement de l'enfant
- > Savoir mettre en œuvre un accompagnement pluridisciplinaire dans les situations de violences faites aux femmes
- > Analyser les pratiques professionnelles en favorisant l'interdisciplinarité des principaux acteurs accompagnant les femmes victimes de violences.

Compétences visées :

- > Comprendre la spécificité des situations de violence pour accompagner de manière adaptée et respectueuse la ou les victimes
- > Dépister et repérer les violences en sachant les définir, et leur attribuer la qualification et sanction pénale associée
- > Sensibiliser le professionnel aux stratégies de l'agresseur et à leurs impacts psychotraumatiques sur la femme victime et ses conséquences sur le développement psychoaffectif des enfants au sein du couple
- > Élaborer les outils de dialogue et d'entretien nécessaires avec une femme possiblement victime de violences

- > Accompagner la ou les co-victime(s) en évaluant la gravité de la situation
- > Savoir rédiger un signalement, une information préoccupante et/ou un certificat médical descriptif pour les personnels médicaux
- > Connaître et comprendre l'état du droit applicable : droit civil, droit pénal, droit de la protection de l'enfance, droit interne et droit international
- > Proposer des recommandations pratiques aux professionnels confrontés à une situation ou à une suspicion de violences
- > Orienter la victime et éventuelles co-victimes vers le réseau d'accompagnement (sanitaire, judiciaire, social et associatif)

PUBLICS CONCERNÉS

La formation s'adresse principalement aux intervenants :

- > Dans les domaines de la santé (médecins, sages-femmes, infirmiers, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, chirurgiens-dentistes, psychologues...) personnels des établissements médico-sociaux, puéricultrice, conseillères conjugales
- > Du champ social (éducateurs, assistants de service social, conseillères en économie sociale et familiale, responsables et bénévoles d'association...)
- > De l'éducation nationale (enseignants, personnels sociaux et de santé, conseillers principaux d'éducation, responsables d'établissement...)
- > De la justice (magistrats, greffiers, avocats, personnels de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'administration pénitentiaire, la police et la gendarmerie...)

Ainsi qu'aux agents des collectivités territoriales et de l'État chargés de mission pour les droits des femmes, pour la protection de l'enfance, pour la politique de la ville.

CONTACTS

École Universitaire de Maïeutique de Brest
22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3
Christelle LE BRIS
02 98 01 68 83
secretariat.fc.esf@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante

REPÉRAGE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LEURS CONSÉQUENCES, ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ET DES ENFANTS

PROGRAMME

UE 1 : Généralités sur les violences faites aux femmes

- > Principes fondamentaux du genre et des droits humains
- > Histoire des violences, violences liées au genre dans le monde, en Europe
- > Histoire de la convention d'Istanbul, les pays signataires, les engagements (stratégies internationales de réduction des violences faites aux femmes)
- > Définition et épidémiologie et mécanismes d'instaurer sur les violences sexuelles le consentement
 - Le harcèlement
 - Les outrages sexistes
 - Les violences et cultures
 - La prostitution
 - Les femmes migrantes victimes de violences
 - Les mariages forcés
 - Les mutilations sexuelles
 - Les violences intra familiales
 - Les violences faites aux enfants
- > Le cycle de la violence
- > L'emprise
- > Les conséquences des violences sur la santé

UE 2 : Les violences intrafamiliales

- > Les étapes du développement socio-affectif et cognitif du très jeune enfant
- > La psychologie et la psychopathologie périnatale
- > Le développement cognitif et émotionnel typique et atypique du nourrisson
- > Les stress prénataux périnataux et néonataux et l'influence sur le cerveau
- > La transmission intergénérationnelle
- > Les violences éducatives ordinaires
- > La parentalité face à la violence dans le couple
- > Les facteurs de risque de maltraitance en lien avec les dernières données de la science : facteurs de risque familiaux et ceux propres à l'enfant
- > Les mesures de protection et le cadre légal associées à l'enfance en danger

- > La procédure de signalement/ l'information préoccupante
- > Le réseau autour de l'enfant

UE 3 : Le parcours judiciaire

- > Généralités, principes de droit
 - Le système judiciaire
 - La procédure pénale
 - Différences police/gendarmerie
 - Rôles des JAF, du procureur...
- > Du côté des soignants :
 - La responsabilité pénale des soignants face au dépistage
 - Le secret professionnel et la notion de non-assistance à personne en danger : que dit la loi ?
- > Du côté des victimes :
 - Le circuit de la plainte
 - L'autorité parentale
 - Différentes mesures de protection (téléphone grave danger, ordonnance de protection, mesures d'éloignement)
- > Du côté des auteurs
 - Sanction et mesures pénales
- > Du côté des enfants
 - Axe judiciaire des violences dans le couple et leurs impacts sur la parentalité
 - L'assistance éducative

UE 4 : L'accompagnement médical, psychologique et social juridique

- > Le psycho trauma : mécanisme et prise en charge, hypnose ? EMDR ? Psychothérapie
- > Conséquences médicales sur la santé physique et psychologiques des victimes :
 - Addictions
 - Sexologie
 - Santé génésique
- > Conséquences psychologiques sur les enfants
- > Les éléments de gravité d'une situation pour la victime adulte
- > Le certificat médical initial descriptif
- > Les signes de danger pour l'enfant ou de risque de danger devant les

- situations devant alerter (délai de recours à des demandes d'aide et/ou de soins, mauvaise prise en considération de la douleur de l'enfant, de ses besoins fondamentaux, de sa parole et de son ressenti, climat de violence dans la famille, discordances entre la lésion observée et les explications données...)
- > Procédures et modalités d'interventions de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la cellule de recueil des informations préoccupantes
- > La prise en charge dans les cas des violences sexuelles :
 - Agressions sexuelles
 - Viols
- > La prise en charge sociale
- > Protection et accompagnement des victimes (mise à l'abri, accès au logement)

UE 5 : Repérer et orienter

- > Le dépistage systématique
- > Le positionnement professionnel, modalités d'entretien/d'examen/de consultation et de recueil de la parole de l'enfant et des parents/accompagnateurs. Des recommandations pour accueillir la parole de l'enfant dans de bonnes conditions ou des techniques d'entretien appliquées aux situations violence ou de suspicion de violence
- > L'entretien empathique et la relation d'aide (posture des professionnels)
- > Biais et freins professionnels au repérage et à la déclaration
- > Outils à disposition des professionnels et ressources locales d'aide et d'appui pour le professionnel : numéro de téléphone 119, médecin référent protection de l'enfance, UAPED
- > L'information adaptée à l'enfant et aux parents et en mobilisant les ressources territoriales
- > Les structures d'accueil (UAV)
- > Les associations d'aide aux victimes
- > La prévention des violences
- > L'accompagnement des auteurs

CONTACTS

École Universitaire de Maïeutique de Brest

22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3
Christelle LE BRIS
02 98 01 68 83
secretariat.fc.esf@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante

REPÉRAGE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LEURS CONSÉQUENCES, ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ET DES ENFANTS

Méthodes pédagogiques

Les enseignements sont répartis sur 3 semaines de 28h.

Enseignements :

Cours magistraux, travaux en petits groupes, analyse de pratiques, jeux de rôle, simulations, vidéos, courts-métrages.

Chaque module sera développé avec une présentation d'une revue récente de la littérature et de la synthèse des recommandations en vigueur (OMS, HAS), des avis d'experts et de la réglementation actuelle.

Tous les professionnels concernés seront identifiés dans chaque situation abordée.

Chaque thème abordé est détaillé non seulement sur le plan médical et juridique mais aussi sur un plan psychologique, historique, sociologique, épidémiologique, législatif, éthique et déontologique lorsqu'il s'y prête.

À partir de situations proposées par les apprenants, mise en place d'un groupe d'analyse de pratiques.

Réflexion sur les thèmes abordés, étayage par de la littérature et de la réglementation en vigueur, et discussion pluriprofessionnelle.

Concrètement :

- > Sélection de situations cliniques ou de dossiers par le groupe (demandées en amont et, à faire parvenir en amont)
- > Bibliographie et données issues de la littérature sélectionnées (EBM, données probantes en santé publique), réglementation et jurisprudence en lien
- > Présentation des situations par les participants pour permettre une analyse collective de la prise en charge et des problèmes identifiés
- > Rédaction d'un compte rendu résumant problèmes, réponses du groupe, références, prises de décisions consensuelles, actions d'amélioration et suivi de leur mise en place.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- > **Mme Anne MOAL**,
Sage-femme et Directrice de l'École Universitaire de Maïeutique de Brest
- > **Mme Gaëlle DELPECH-DUNOYER**,
Sage-femme enseignante
- > **Dr Benoît SUPLY**,
Médecin et Professeur associé des universités

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- > **Pr Guillaume BRONSARD**,
Professeur des universités et praticien hospitalier (PU-PH), psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- > **Mme Anne COURTINE**,
sage-femme enseignante
- > **Mme Mathilde DELESPINE**,
sage-femme coordinatrice du projet Maison des femmes (CHU de Rennes)
- > **Mme Maï LE DU**,
enseignante-chercheuse en maïeutique
- > **Mme Marine LE GALLO**,
psychologue en commissariat
- > **M. François-Xavier ROUX-DEMARE**,
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles

OBTENTION DU DIPLÔME

Évaluations

- > Présentation orale d'un Récit de Situation Complexe et Authentique (RSCA), réalisé à partir d'une situation vécue par l'apprenant permettant un exercice réflexif d'auto-évaluation de pratique professionnelle et d'auto-formation pour chaque apprenant. Il comporte un récit d'une situation complexe, une analyse de cette situation permettant de décrire les compétences développées en situation professionnelle à un moment donné, dans un contexte donné, mais aussi les manques ou les imperfections et de rendre compte des processus cognitifs mis en jeu. L'apprenant cherche à identifier les tâches d'apprentissages induites faisant appel à des ressources extérieures puis effectue une synthèse qui reprend les points essentiels de l'auto-évaluation et de l'autoformation réalisées par l'apprenant.

- > Validation du stage

Condition d'obtention du diplôme : présence attestée à tous les enseignements.

MODALITÉS

Durée : 98h réparties en :

- > 84h de cours présentiel
- > 14h de stage

Localisation des cours : École Universitaire de Maïeutique de Brest (site de la faculté de Médecine et des Sciences de la Santé)

Tarif 2024-2025 : 1800€

DATES

Début de la formation : janvier N

Fin de la formation : juin N

- > Semaine 1 « Repérer »
Du 13 janvier au 16 janvier 2025
- > Semaine 2 « Évaluer »
Du 24 mars au 27 mars 2025
- > Semaine 3 « Orienter »
Du 2 juin au 5 juin 2025

CANDIDATURE

Conditions d'accès : sur dossier

Candidature en ligne :

www.univ-brest.fr/fcsante

> Candidature

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : handicap.referentfc@univ-brest.fr, dès le début de vos démarches.

CONTACTS

École Universitaire de Maïeutique de Brest

22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3
Christelle LE BRIS
02 98 01 68 83
secretariat.fc.esf@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante